

# OMPI



A/41/4

ORIGINAL : anglais

DATE : 20 juillet 2005

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE

F

## ASSEMBLEES DES ETATS MEMBRES DE L'OMPI

**Quarante et unième série de réunions  
Genève, 26 septembre – 5 octobre 2005**

PROGRAMME ET BUDGET PROPOSE POUR 2006-2007

### *Mémoire du Directeur général*

1. À sa huitième session, tenue du 27 au 29 avril 2005, le Comité du programme et budget a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'approuver le programme et budget proposé pour 2006-2007, faisant l'objet du document WO/PBC/8/3.
2. Le texte de cette décision figure au paragraphe 174 du rapport de cette réunion (document WO/PBC/8/5). Le rapport est également reproduit dans le document A/41/5.
3. Une version reliée du document WO/PBC/8/3 est disponible sous le n° de publication 360F/PB0607. Cette publication intègre un certain nombre de corrections récapitulées dans le document WO/PBC/8/3 Corr.
4. *Les assemblées des États membres de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI sont invitées, chacune en ce qui la concerne, à approuver le programme et budget proposé pour 2006-2007, qui figure dans le document WO/PBC/8/3.*

[Fin du document]